

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

25 juin 2025

---

RÉFORME DE L'AUDIOVISUEL PUBLIC ET SOUVERAINETÉ AUDIOVISUELLE - (N° 1591)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

présenté par

M. Caron, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, M. Arnault, Mme Belouassa-Cherifi, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Cadalen, M. Carrière, Mme Cathala, M. Cernon, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Coulomme, M. Delogu, M. Diouara, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Feld, M. Fernandes, Mme Ferrer, M. Gaillard, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hamdane, Mme Hignet, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Lahmar, M. Laisney, M. Le Coq, M. Le Gall, Mme Leboucher, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lejeune, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Élisa Martin, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Mesmeur, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Nosbé, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Ratenon, M. Saint-Martin, M. Saintoul, Mme Soudais, Mme Stambach-Terrenoir, M. Taché, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé et M. Vannier

-----

**ARTICLE 5**

À l'alinéa 22, substituer aux mots :

« , Radio France et Institut national de l'audiovisuel »

les mots :

« et Radio France ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Par cet amendement, le groupe LFI-NFP réaffirme son opposition au projet de holding France Médias.

Comme nous l'avons rappelé précédemment, l'audiovisuel public est soumis à une cure austéritaire drastique - ce qui a des conséquences concrètes pour de nombreux salariés. A titre d'illustration, la suppression de la radio Mouv' - qui est clairement une mesure d'économie - entraîne des

suppressions d'emplois qui vont laisser de nombreuses personnes sur le carreau. Ainsi, le SNJ-CGT Radio France a publié le vendredi 25 avril 2025 un communiqué intitulé « Fermeture de Mouv' : Radio France sacrifie sa radio jeune » en y rappelant notamment que « Le sort des équipes de titulaires (35 suppressions de postes malgré les reclassements!) et de précaires de Mouv' (31 salarié-e-s dont les contrats risquent de ne pas être renouvelés) doit concerner chacun-e d'entre nous. Les risques psychosociaux sont déjà perceptibles. Nous, salarié-e-s de Radio France, savons pertinemment que ce qui arrive aujourd'hui à Mouv', pourrait nous arriver aussi demain »